



INFORMATION au patient

BROCHURE D'ACCUEIL
UNITE DE GROSSESSE
A HAUT-RISQUE



Universitair Ziekenhuis Brussel



Hoogrisico Zorg

02 477 82 21

L'UNITE DE GROSSESSE A HAUT-RISQUE

Lorsque la grossesse ne se passe pas comme prévu...

Lorsqu'une admission en unité de "grossesse à haut-risque" devient nécessaire...

C'est souvent pour vous inattendu et bouleversant!

Néanmoins, nous voulons vous souhaiter, à vous, votre conjoint et votre famille la bienvenue dans notre unité de "grossesse à haut-risque" et nous vous présentons le soutien de toute notre équipe.

Afin que votre séjour se passe aussi vite et agréablement que possible, nous vous donnons quelques informations sur le déroulement d'un séjour dans notre unité.

Pour plus d'informations concernant l'hôpital "UZ Brussel" en général, nous vous reportons à la brochure distribuée par l'accueil de l'hôpital.

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous demander. Notre équipe est à votre disposition pour vous aider.

Contenu

1.	Notre vision	4
2.	Présentation de notre unité	4
3.	Le séjour	4
4.	La chambre	5
4.1.	Le choix de la chambre	5
4.2.	Lit accompagnant	5
4.3.	L'équipement de la chambre	5
4.3.1.	Téléphone	5
4.3.2.	TV	5
4.3.3.	Coffre-fort	5
4.3.4.	Réfrigérateur	6
4.3.5.	Salle de bain	6
4.3.6.	Entretien de la chambre	6
5.	Les visites	6
6.	Heures des repas	6
7.	Visite des médecins	6
8.	Visite de l'infirmière sociale	7
9.	Votre sortie	7
10.	Accoucher	7

1. Notre vision

Notre unité est spécialisée dans la surveillance de grossesse à risque. Grâce à une équipe pluridisciplinaire, nous allons essayer de faire évoluer votre grossesse favorablement. Mais nous veillerons aussi sur vous et votre conjoint!

2. Présentation de notre unité

Chef de service:	Prof. W. Foulon
Chefs de Cliniques et Résidents:	Dr M. Laubach
	Dr R. Breugelmans
	Dr G. Faron
	Dr K. Van Berkel
	Dr M. Leyder

A cette équipe d'obstétriciens-gynécologues reconnus, membres permanents du staff, s'ajoutent 4 gynécologues-obstétriciens en formation.

Pour les situations d'urgences médicales, il y a toujours au moins un gynécologue sur place disponible.

Sage-femme responsable: Madame A. Lorent

Sage-femme responsable adjointe: Madame A. Spinnoy

Elles sont disponibles les jours ouvrables entre 7 h et 15 h et sont assistées par toute une équipe de sages-femmes.

Infirmière sociale: Madame A. Van Breedam

L'UZ Brussel remplit un rôle important de formation comme hôpital universitaire et notre unité est également un lieu de stage pour des médecins, des infirmier(e)s et des kinés.

La maternité existe depuis 1977 et a été totalement rénovée en 2003-4 pour répondre aux normes actuelles de confort et de soins sécurisés.

La maternité (indiquée par la lettre "M") possède 40 lits dont 10 lits sont reconnus comme lits MIC (Maternal Intensive Care = Soins Maternels Intensifs), c'est-à-dire comme service de diagnostic, de suivi et de traitement des grossesses à haut-risque.

L'unité NIC (Neonatal Intensive Care = Soins Néonataux Intensifs) et le MIC forment ensemble l'unité fonctionnelle P* (Soins Périnataux Régionaux).

La maternité, les salles d'accouchement et le NIC sont regroupés sur un même plateau au 2ème étage du bâtiment d'hospitalisation de l'UZ Brussel.

3. Le séjour

A votre admission, nous vous donnerons une idée approximative de votre durée de séjour. Dès qu'un diagnostic plus précis sera posé, nous pourrons plus justement évaluer celle-ci. Bien que cela aille de soi, il faut tenir compte du fait qu'un certain nombre d'entre vous vont en outre accoucher pendant le séjour.

Horaires

7 h – 7 h 30:	les infirmières font leur rapport de nuit
7 h 30 – 8 h:	prises de sang
8 h – 9 h:	petit-déjeuner ensuite, soins à la mère, examens spéciaux (monitoring, échographie, ...)
12 h 30 – 13 h 15:	dîner
13 h 30 – 20 h:	visites, soins complémentaires éventuels
14 h – 14 h 30:	les infirmières font leur rapport de la journée
17 h – 18 h:	souper
20 h 30 – 21 h:	les infirmières font leur rapport du soir

A partir de 21 h le calme doit revenir. Entre 21.30 h. et 22.15 h., l'infirmière de nuit repasse faire son tour (ronde de nuit).

4. La chambre

4.1. Le choix de la chambre

Lorsque vous êtes hospitalisée pour une surveillance de grossesse à haut-risque, nous prévoyons de vous fournir si possible une chambre à un lit. Si lors du même séjour vous accouchez, il sera tenu compte après l'accouchement de votre choix de chambre. Si vous avez opté pour une chambre à 2 lits et à condition que vos conditions médicales le permettent, nous vous transférerons vers une chambre à 2 lits.

4.2. Lit accompagnant

Il n'est pas autorisé au conjoint de passer la nuit à l'hôpital, à moins qu'à titre exceptionnel, un accord soit donné par le gynécologue et la sage-femme responsable. Cette autorisation n'est possible que dans une chambre seule et le lit accompagnant est payant.

4.3. L'équipement de la chambre

4.3.1. Téléphone

Chaque patiente dispose d'un appareil téléphonique. Pour joindre l'extérieur, il faut d'abord former le chiffre 0 pour obtenir la ligne et ensuite vous formez votre numéro. Le coût de l'appel vous sera facturé avec votre facture d'hospitalisation (les tarifs peuvent vous être fournis à l'admission centrale, grand hall d'entrée). Vous pouvez aussi être appelée, le numéro d'appel où on peut vous joindre se trouve sur la colonne lumineuse près de votre lit. Les GSM peuvent interférer et troubler les appareils médicaux électroniques. Nous vous demandons de les en tenir éloignés.

4.3.2. TV

Chaque chambre est équipée d'une télévision en couleur. Après dépôt d'une caution à l'admission centrale, vous pouvez louer une télécommande à distance.

4.3.3. Coffre-fort

Chaque chambre dispose d'un coffre-fort que vous pouvez activer avec un code personnel. N'oubliez-pas avant de partir de le vider et de le laisser ouvert.

4.3.4. Réfrigérateur

Chaque patiente disposera d'un réfrigérateur personnel.

4.3.5. Salle de bain

Elle contient un lavabo et une armoire personnelle. Il y a aussi une cabine de douche, un WC et un jet-douche (pour la toilette intime du périnée).

4.3.6. Entretien

Votre chambre sera nettoyée chaque jour de la semaine. Pendant le week-end, seules les poubelles seront vidées et changées.

5. Les visites

Le conjoint et les enfants de la patiente, excepté au cas où ceux-ci auraient été en contact d'une personne atteinte d'une maladie contagieuse, sont toujours les bienvenus dans notre unité. Les autres visiteurs ne peuvent venir que durant les "heures de visite" soit entre 13 h 30 et 20 h.

Si l'état de santé de la mère l'exige, ces heures de visites seront parfois restreintes.

Les visites ne sont pas autorisées durant la visite du médecin ou la présence d'un autre professionnel de santé de l'hôpital, les soins, l'entretien de la chambre.

Pour les personnes qui apportent des fleurs, il est mis à votre disposition des vases pour les contenir durant votre séjour.

6. Heures des repas

Petit-déjeuner: 8 h – 9 h

Dîner: 12 h 30 – 13 h 30

Souper: 17 h – 18 h

Pendant votre séjour, une préposée aux repas viendra une fois par semaine pour noter vos désirs spécifiques en matière d'alimentation.

Un repas pour le conjoint peut être commandé via notre intermédiaire à condition que la demande soit faite à temps: pour le petit-déjeuner et le dîner, le jour précédent avant 14 h et pour le souper, le jour même avant 10 h.

Si un problème concernant votre repas survenait, vous pouvez vous adresser à la sage-femme.

7. Visites des médecins

Chaque jour, un gynécologue responsable pour le suivi des grossesses à risque, une sage-femme et des gynécologues en formation passeront vous voir. Prenez ces moments pour vous informer sur votre état et/ou votre traitement et pour poser des questions. Demandez aussi que les différents papiers dont vous avez besoin soient remplis: attestations pour l'employeur et la mutuelle, les papiers de l'assurance, ...

Avant et après chaque tour de salle, des médecins restent bien-sûr disponibles au cas où se serait nécessaire.

Si vous avez été suivie par un gynécologue privé, il viendra en général vous voir tous les jours à moins que vous en ayez décidé ensemble autrement.

8. Visite de l'infirmière sociale

Durant votre séjour, une infirmière sociale est disponible si vous le souhaitez pour vous aider à régler divers problèmes administratifs. Elle ne réside pas dans l'unité même, mais vous pouvez la faire demander via la sage-femme. Elle viendra pendant les heures de bureau et dès que possible.

9. Votre sortie

Dès que le gynécologue a autorisé votre sortie et vous a donné les informations et les papiers nécessaires, vous pouvez quitter la maternité. Une sage-femme organisera et vous communiquera les éventuels rendez-vous aux consultations ou à l'hôpital de jour.

Nous vous demandons de la quitter au plus tard pour 14 h. Nous vous prions de vider le coffre-fort puis de le laisser ouvert. Vérifiez bien que vous n'oubliez rien dans la chambre (chargeur de GSM, linge, bijou, fleurs ...). Vous êtes considérée comme administrativement sortie dès que vous avez quitté la maternité.

Attention, vous devez peut-être encore passer rendre la télécommande à l'accueil...

Si vous avez été suivie par un gynécologue privé, vous devez en tout cas vous rendre à l'admission avant de partir.

Nous vous souhaitons un agréable retour à la maison. Nous restons joignables si vous avez encore des questions, aux numéros:

Maternité/unité de grossesse à risque:	02 477 82 21 - 02 477 77 22
Salles d'accouchement:	02 477 67 88
Secrétariat d'obstétrique:	02 477 67 82 - 02 477 67 90 (fax)

10. Accoucher

Il est possible que vous sortiez de l'hôpital et que vous puissiez attendre tranquillement le moment de l'accouchement à la maison.

Mais il est possible aussi que vous ayez dû accoucher durant votre séjour. Si votre bébé vient au monde prématurément, il devra séjourner en unité de néonatalogie (NIC). Nous consacrerons tous nos soins de façon à ce que vous (et votre conjoint) puissiez aller au plus vite près de lui et que vous soyez un maximum de temps à ses côtés.

Faites savoir à votre famille et vos amis qu'un bébé prématuré à encore plus besoin de l'attention de ses parents (soins, alimentation, calins, ...) et donc que vous ne serez pas souvent dans votre chambre ! Vous pouvez même demander aux personnes qui veulent venir vous voir de reporter leur visite par exemple jusqu'au moment où vous pourrez montrer votre bébé.

Dès aujourd'hui également vous pouvez emporter notre brochure expliquant le fonctionnement de la maternité. Enfin, dans l'unité NIC, on vous fournira aussi les informations spécifiques au fonctionnement de leur unité.

Cette brochure est indicative et donne des informations de nature générale. Tous les risques, adaptations et possibilités techniques ne sont pas reprises. Les informations complètes, adaptées à la situation particulière du patient seront fournies par le médecin. La reproduction partielle ou complète de ce texte sera exclusivement accordée après accord préalable de l'éditeur responsable.

Universitair Ziekenhuis Brussel
Laarbeeklaan 101
1090 Brussel
tel: 02 477 41 11 www.uzbrussel.be info@uzbrussel.be

Edition: décembre 2009
Editeur responsable: Prof. W. Foulon

